

AVANT PROPOS

Pour préciser les contours du problème que je désire résoudre, je conte une petite histoire dont les circonstances ressemblent à ce que certains lecteurs ont pu connaître dans leur vie laborieuse. Cette fiction permet d'illustrer le paysage économique dans lequel mes propos évoluent.

La fin d'une vie paisible

L'histoire est celle d'un comptable au siège social d'une société financière dont les succursales sont disséminées sur plusieurs pays européens. A partir du siège central situé en Belgique, il est en charge des comptes des établissements hollandais et anglais. Les sites anglais vont progressivement perturber la vie paisible du jeune homme.

En 1990, bien avant les pays du continent, la Grande-Bretagne entre dans une période de récession. Le chiffre d'affaires explose et avec lui, la charge de travail mais aussi les pertes de la succursale. L'activité centrée sur l'assurance du risque d'insolvabilité des entreprises est fortement sensible à la conjoncture économique. Bien qu'il voie les ressources humaines du siège décentralisé augmenter régulièrement, ses demandes pour obtenir lui-même des moyens supplémentaires sont rejetées. Pire, sa productivité est critiquée. Les pressions sur ses temps de loisirs et sur ses demandes de congé deviennent sans cesse plus importantes. Le paroxysme est atteint lorsque ses supérieurs conditionnent la demande de jours de repos pourtant mérités à la réalisation de tâches déterminées.

La tentative du changement

Il prend alors sa première décision : quitter l'organisation. Pour ce faire il faut trouver une affectation ailleurs et en attendant faire preuve de créativité pour réduire au minimum le stress et la charge du travail. Il doit faire un premier constat : en 1992, la récession a atteint le reste de l'Europe. Le marché de l'emploi est devenu comme il l'avait connu au sortir de ses études, fin 1981, au bord de la saturation. Il constate également qu'il était devenu lui-même déclassé par rapport aux exigences actuelles des employeurs, notamment les connaissances en logiciels informatiques récents.

L'alternative consiste alors à se tisser un filet de sécurité. D'une part, il s'intéresse puis s'adapte avec un succès grandissant aux logiciels existant autour de lui. Il se procure également un vieil ordinateur qu'on lui dit ne plus être dans le coup mais qu'il juge suffisant pour apprendre à être dans le coup. D'autre part, il prend des contacts avec des sociétés d'auteurs. Il glane des informations et transcrit en clair les poèmes et paroles de chansons qu'il détenait depuis des années au niveau d'ébauches. Il se met à écrire de nouveau mais a appris à protéger de manière correcte son répertoire. Il participe également à un « concours aux bonnes idées » que son employeur a mis sur pied pour améliorer l'organisation. Il fait partie des lauréats qui raflent une prime minime. Mais l'essentiel est que son idée est retenue.

Celle-ci n'est mise en oeuvre qu'à vingt pour cent de ses capacités réelles car les dirigeants n'ont pas saisi l'ampleur des économies possibles. Néanmoins, cela permet de réduire sensiblement sa charge de travail.

La crise se durcit

La crise devient inquiétante. L'entreprise recrute par un chercheur de têtes un nouvel Administrateur délégué et peu de temps après il annonce un « plan stratégique de développement » mais personne n'est dupe, c'est la restructuration! Le plan social suit. Un plan perfide : il faut diminuer d'un quart l'effectif mais aucune personne n'est ciblée a priori. Cela sera déterminé par les différents responsables au terme d'une période transitoire pendant laquelle les nouveaux logiciels sont installés et les gens formés.

C'est l'horreur. L'individualisme s'installe. La suspicion règne. Le personnel cherche à protéger son domaine, à ne pas laisser partir du travail dans un service voisin, à ramener ce qu'il peut à lui. Dans un contexte pareil, une personne, surchargée comme il l'était, trouve d'étranges opportunités. Il peut se décharger de certaines activités, pour lesquelles il ne trouvait pas d'assistance avant, tout en ayant l'impression de faire plaisir. Il remarque aussi d'autres types d'attitudes. Des gens se sentent une force aveugle et encouragent les nouvelles procédures. Ils proclament : « la société avait un grand besoin de nettoyage ». Ils ne pensent pas un seul moment que le grand sécateur (appareil à C4) peut être leur lot. Ce climat lui fait penser à ce livre de Martin Gray, « Au Nom de Tous les Miens ». Dans le ghetto de Varsovie, hormis quelques petits juifs qui osaient sauter le mur pour ramener des vivres à la collectivité, chacun se préoccupait de sa propre existence et de ses propres biens. Mais il chasse très vite cette idée noire. Ce n'est quand même pas comparable à « l'holocauste ».

Le temps des pleurs

Il ne peut s'empêcher dans ce décor de voir naître en lui un sentiment de culpabilité. Son innovation avait été mise en application au niveau de toutes les succursales. Bien sûr, du fait de sa mise en pratique à un niveau sous-optimal, les effets étaient moindres. Mais il ne peut retenir un pincement de coeur quand il apprend le licenciement dans une succursale française d'une employée directement impliquée dans la procédure en cause. Il réagit de même lorsqu'il constate qu'un service du siège social fonctionne sans problèmes majeurs malgré le départ d'une personne.

Cela l'amène à réfléchir sur ce qu'il voudrait appeler le « dilemme de l'innovateur ». En augmentant l'efficacité, on augmente la productivité et on crée du chômage. Si l'innovateur ne s'attribue pas lui-même les tâches à accomplir, il scie la branche sur laquelle il est assis. Un exemple : l'indépendant, qui pour ses travaux administratifs acquiert un ordinateur et des logiciels ad hoc, augmente son efficacité et peut utiliser le temps qu'il libère à ses loisirs, sa famille, une formation personnelle, etc.... Par contre si on ramène cet acte au niveau collectif, on génère des problèmes. Par exemple l'introduction de l'informatique dans une entreprise provoque la mise à pied du personnel redondant.

Le temps de la réflexion

Il entrevoit deux solutions à cet antagonisme et curieusement les événements vont lui donner l'occasion de les mener toutes les deux de front. Premièrement, si l'innovation n'est pas l'apanage d'une seule entreprise parce qu'elle est rendue publique, les gains de productivité vont par l'effet de la concurrence faire diminuer les prix. La théorie économique dit que, sauf cas particuliers, la

demande d'un bien croît lorsque son prix diminue. Si l'accroissement de la demande ne suffit pas à compenser la masse de travail libérée, les exclus pourront tout de même profiter par leur acte de consommateur d'une indemnisation partielle. *Nous verrons plus tard que ce processus suppose que la concurrence s'exerce de manière parfaite.* Deuxièmement, le partage du temps de travail pourrait permettre de compenser les gains de productivité pour éviter les licenciements.

Le temps de la révolte

C'est dans cet état d'esprit qu'il entame des contacts avec des éditeurs pour rendre publique sa trouvaille mais les réponses sont toutes du même type. L'ouvrage est trop court ou ne correspond pas aux genres publiés par l'entreprise. Il pense que la raison inavouée est que le simple titre de comptable n'est pas suffisant pour conférer à son oeuvre une certaine scientificité aux yeux des tiers.

Alors lorsque par hasard il tombe sur un prospectus vantant les possibilités offertes par une licence en sciences économiques et sociales à horaire décalé, il n'hésite pas à s'inscrire. Cela peut lui permettre d'une part de se doter d'un titre plus impressionnant et d'autre part d'acquérir des connaissances qui lui permettront d'insérer cette innovation dans une oeuvre plus importante.

Sur l'entrefaite, arrive le moment où, dans l'entreprise, il faut par élections renouveler les mandats sociaux. Les deux délégués principaux de la tendance majoritaire lui demandent s'il ne veut pas se présenter comme candidat sur les listes, pour reconstituer l'équipe déforcée par quelques départs volontaires. Il hésite car cette demande le prend un peu de court. Il n'avait jamais pensé à une activité au service de la collectivité des travailleurs. Après

un délai de réflexion, il accepte. Cela lui permettra d'une part de bénéficier d'une certaine protection pendant ses études, alors que malgré les prestations déjà importantes, il subit toujours des pressions. D'autre part, le programme de l'organisation syndicale ambitionne la redistribution du travail et les 32 heures semaine, ce qui lui semble aller dans le sens de la deuxième solution qu'il présentait.

Peu de temps après son élection, il apprend que le comptable du service voisin est remercié. Il ne saura jamais si c'est le parapluie syndical qui a dévié le coup où si le couperet a normalement fonctionné.

Le temps de l'espoir

Bien avant sa formation, il était plus avide de connaissances et de réponses aux questions qui l'interpellaient qu'à la recherche d'une promotion sociale quelconque, si ce n'est par la création d'ouvertures plus grandes auprès d'éditeurs potentiels.

Des formations lui paraissaient d'emblée intéressantes. C'était le cas de celles qui s'écartaient le plus de la logique financière et de marché qu'il avait appris à connaître dans l'organisation qu'il voulait quitter. Les cours de macro-économie proposaient des solutions classiques, keynésiennes ou monétaires aux crises. Les cours d'Economie internationale montraient les gains que l'extension du commerce international pouvait engendrer. Ceux de Finances publiques traitaient de la nécessité d'arbitrer entre équité et efficacité, de réparer les erreurs de marchés que sont l'insuffisance de biens collectifs, l'absence de prise en compte des externalités, l'asymétrie d'information et les rendements croissants.

Mais il restait sur sa faim. Jusque là, il avait satisfait sa soif de connaissances de base mais n'avait pas attaqué le fonds du problème. Les connaissances récentes étaient un moyen mais non une fin. Il voulait résoudre « le dilemme de l'innovateur » et faire partager à d'autres ses résultats; en écrivant un livre par exemple.

Au moment où ce livre s'écrivait, l'ancien comptable devenu délégué syndical vivait des événements importants dans le secteur des assurances. En avance par rapport aux autres secteurs, un accord s'était conclu dans cette branche qui ramènerait la durée hebdomadaire de travail à 35 heures à l'horizon 2000.

Il sentait que l'on était arrivé à un maximum dans ce qui était durablement négociable. C'est ce qu'il pressentait pour une réduction du temps de travail uniforme et linéaire (la même réduction pour tous). L'ancien comptable devenu économiste envisageait une autre solution pour aller plus loin dans une réduction du temps de travail qui compense les gains de productivité. Les adaptations de janvier 1999 de la législation sur l'interruption de carrière permettaient avec des incitants financiers une réduction individuelle des prestations à 20%, 25%, 33%, 50% et jusqu'à 100%. A la lumière de ces nouvelles dispositions, il pensait que le « temps choisi » était une solution qui pouvait satisfaire des besoins individuels qui n'attendaient qu'à s'exprimer. Les premiers succès de la formule d'interruption de carrière dans l'entreprise semblaient lui donner raison. La direction des ressources humaines éveillée par ce besoin latent parmi le personnel s'est montrée disposée à aller de l'avant. L'interruption de carrière à durée illimitée (mi-temps ou quatre-cinquième temps) serait devenue possible pour tout le personnel intéressé*.

* Soulignons que, début 2001, au niveau belge, les partenaires sociaux appuyés par le gouvernement se sont accordés pour décider au

C'était sans compter sur le désaccord des autres délégués et des instances syndicales. L'ancien comptable fut alors prié par les instances syndicales de remettre ses mandats. Ce qu'il fit avec un serrement de coeur mais en gardant l'espoir car il savait qu'il existait une autre solution.

Après cette histoire, je me permets de présenter mon projet au lecteur qui a pu s'interroger comme je le fis jadis sur le sens de l'efficacité économique et du progrès. J'espère qu'à la fin de sa lecture, il trouvera des raisons d'être optimiste mais aussi des raisons d'agir.

*

**

« Cet ouvrage est dédié à tous ceux qui ont connu ou qui connaissent encore *la galère*. »

Il est peu utile que tous les individus soient égaux s'ils sont aussi tous pauvres. L'efficacité économique doit aussi conduire à la solidarité, surtout à l'égard des membres les plus faibles de la société.

Depuis que l'homme vit en société, le degré de civilisation se mesure sans aucun doute au niveau de dignité et de confort que celle-ci peut offrir à ses éléments les plus fragiles.

Bien sûr, on ne peut pas mettre sur le même pied ceux qui par leur action et leur habileté ont forcé le mérite avec ceux qui n'ont rien prouvé ou n'ont pas eu de chance.

niveau national d'une refonte des réglementations sur l'interruption de carrière. Celle-ci entre en vigueur au 1/01/2002 et rend possible l'interruption partielle de la carrière jusqu'à la pension pour les travailleurs âgés de plus de 50 ans.

Cependant, ne pas avoir de sollicitude envers les moins habiles ou les moins chanceux est un retour à la loi du plus fort et à la jungle ou la société primitive.

Les lignes qui suivront emprunteront leur fondement aux écrits de Rawls (1987).

La teneur de cet ouvrage gardera cependant une dimension économique et se concentrera sur des concepts objectifs et mesurables. Fondamentalement, il s'agit du « Maximin », que Rawls a inventé dans sa « Théorie de la Justice ». **Le meilleur choix social est celui qui rend maximale la situation du plus mal loti.** Dans un contexte de croissance, le plus mal loti est celui qui au lieu de voir sa situation s'améliorer encourt des pertes par un processus d'exclusion.

*

**

Je me permets d'avertir le lecteur que de nombreuses annexes terminent ce document. Elles utilisent des techniques propres aux économistes et les mathématiques. Je recommande aux lecteurs qui ne sont pas versés dans ces matières de ne pas s'y reporter. Ils n'auront en principe aucune difficulté à saisir la pertinence et la logique de ce qui est exposé. Simplement, les démonstrations devront être prises pour établies.

Les titres de chapitres commençant par la lettre **A** renvoient à l'Annexe de même que les graphiques, tables et expressions qui se terminent par la particule **.an**.

Je dois à présent remercier de tout mon coeur ma compagne, Francine, et nos enfants qui m'ont soutenu tout au long de ces années de travail.

INTRODUCTION

Ce qui suit est fortement condensé pour permettre une vue d'ensemble de l'ouvrage. En effet, beaucoup de concepts économiques ne sont pas encore expliqués. Nous nous permettons de demander au lecteur de s'armer de patience pour les quatre pages qui viennent, Sa patience verra peu à peu le voile se lever au fil des chapitres qui suivent.

Alors que des progrès sont apparus dans tous les domaines, il semble que les phénomènes de pauvreté n'ont pas disparu de nos économies avancées. Pourtant, la lecture du livre de Jean Fourastié (1979), « Les trente glorieuses ou la révolution invisible de 1946 à 1975 » avait nourri un grand espoir. Fourastié montre que le progrès économique avait permis pendant cette période de réduire fortement les prix réels*. Ainsi, un nombre croissant d'individus pouvaient accéder à un bien-être croissant. Dans un premier stade, nous pouvons nous demander si la baisse des prix, la réduction du temps de travail et l'accroissement des revenus et du bien-être pour tous ne s'est pas arrêtée à 1975. Il semble, en fait, que ce soit plutôt un déséquilibre économique qui ait empêché le progrès social pour certains. Nous approfondirons dans le chapitre 1 cette interrogation qui nous interpelle sur la répartition des revenus de la croissance.

Nous avons voulu explorer, entre toutes les causes possibles des déséquilibres, celle qui nous a paru la plus proche d'une problématique liée aux prix et à la

* Le prix réel au sens de Jean Fourastié est le prix d'un bien rapporté au salaire horaire d'un ouvrier non qualifié, mesure qui permet des comparaisons dans le temps et dans l'espace.

répartition. Il s'agit de la présence dans un cadre de concurrence imparfaite de « markups », des prix supérieurs au coût marginal de production. Nous expliquerons ce contexte dans les chapitres 2 et 5. A ce stade le lecteur non avisé retiendra qu'il s'agit pour le vendeur ou le producteur d'appliquer sur le coût comprenant la rémunération normale du travail, du capital et des autres facteurs de production, une marge.

En concurrence parfaite, lorsque l'équilibre est réglé par les marchés, les individus rendent maximale (« maximisent ») par leur choix de consommation, l'utilité* qu'ils retirent de la consommation de biens. Ils le font avec comme contrainte ou limite, leur revenu. Les entreprises rendent maximal (« maximisent ») leur profit. Elles le font sous la contrainte de prix de vente déterminés par le jeu de la concurrence. Prix et revenus sont fixés par le marché et les acteurs n'ont aucun pouvoir sur leur établissement.

Par contre, en concurrence imparfaite, des jeux de pouvoir pour s'accaparer les fruits de la croissance entrent en œuvre (voir le chapitre 3.5.6.). Les travailleurs cherchent à maximiser leur utilité en agissant de manière coercitive pour accroître leurs revenus. Ils aggravent ainsi des phénomènes de « markup » qui provoquent des externalités négatives en exerçant des pressions à la hausse sur les prix. Dans ce cadre, les entreprises qui veulent maximiser leurs profits ont la possibilité de fixer des prix supérieurs aux coûts de production et peuvent contribuer également à la pression à la hausse des prix.

* L'utilité est un concept connu des économistes. Nous montrerons qu'il peut dans notre problématique s'apparenter au pouvoir d'achat. Le pouvoir d'achat n'est autre que le rapport du revenu aux prix (pouvoir d'achat=revenu/prix).

En définitive, à cause des externalités négatives sur les prix, l'individu pourrait obtenir une utilité moindre que l'utilité attendue*.

Nous partirons de l'hypothèse de base que la concurrence imparfaite est la règle et nous étudierons dans le chapitre 3, une répartition de la croissance que nous qualifierons d'uniforme. Nous présumerons qu'une coopération entre les individus visant à utiliser les fruits de la croissance (essentiellement à l'aide des gains de productivité) pour rendre le prix minimum rendra maximum leur pouvoir d'achat en agissant sur le dénominateur de celui-ci. C'est notre scénario de travail.

Nous montrerons, dans le chapitre 3, quelles sont les conditions pour qu'au niveau individuel, ce modèle de répartition que nous qualifions d'uniforme soit préférable à un comportement antagoniste. La répartition antagoniste constate l'affectation par l'individu de sa part retirée de la croissance à l'augmentation de son pouvoir d'achat en agissant sur le numérateur, le revenu.

Nous y montrerons également qu'entre les deux options, utiliser le pouvoir d'achat comme critère de choix est équivalent à utiliser le critère d'utilité. Ainsi, le choix qui maximisera le pouvoir d'achat maximisera aussi l'utilité.

Au chapitre 5, le lecteur verra que si les entreprises utilisent la croissance pour diminuer les prix, le bien-être total de l'économie sera supérieur. En effet, le surplus des

* Puisque nous rendons les concepts d'utilité et de pouvoir d'achat très semblables dans l'analyse de notre problématique, le pouvoir d'achat (revenu/prix) et donc l'utilité se réduira des lors que les prix augmentent.

consommateurs, mesure agrégée du pouvoir d'achat, sera plus élevé.

Après avoir démontré la supériorité théorique du modèle de répartition uniforme, nous effectuerons quelques exercices, nous étudierons rétrospectivement les données réelles issues des comptes nationaux (PIB, salaires, emploi, ...). Nous comparerons selon une méthode analogue à celle de la recherche expérimentale (voir chapitre 1 et 6) les pouvoirs d'achat extraits des données réelles aux pouvoirs d'achat extraits des données construites par le scénario hypothétique. **Ce scénario hypothétique construit les données fictives au temps t_n (la période finale) comme si pendant les périodes antérieures, tous les fruits de la croissance avaient servi à faire diminuer les prix.**

Pour réaliser cette transformation des données réelles en données fictives, nous considérerons que la production de l'économie est la fonction de trois facteurs, le travail, le capital et le stock des connaissances et des innovations (voir chapitre 4). La croissance de la production dans l'économie est donc une fonction de l'évolution de ces trois facteurs. Dans le scénario hypothétique de répartition uniforme, nous imposerons que les facteurs additionnels de travail et de capital qui contribuent à l'accroissement de la production soient rémunérés à un coût constant (le numérateur du pouvoir d'achat reste constant dans une répartition uniforme). Par contre, les produits du *progrès** ne seront pas affectés à l'augmentation des «markups» existants mais à la diminution des prix.

Ceci est bien entendu une construction théorique. Elle a pour objet de permettre des exercices pratiques et aboutit dans le chapitre 6 à l'obtention d'une formule qui permet de transformer la croissance en diminution de prix.

* Le progrès doit s'entendre comme l'accroissement du stock de connaissances et d'innovations.